

Maîtrise en éducation, enseignement secondaire



STAGE D'INTÉGRATION À LA VIE PROFESSIONNELLE FORMATION PRATIQUE 2

Options:

Français (langue première ou d'enseignement)
Mathématiques
Sciences et technologie
Univers social

EDU 6402 6 crédits
Guide d'évaluation 2022-2023

À l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs



Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

COORDONNÉES



Étudiant : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Enseignant.e associé.e: _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Superviseur.e : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Par respect pour l'environnement et étant donné la situation actuelle, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique.
Veuillez envoyer le document à votre enseignant associé par courriel.

EDU6402

L'équipe des stages:

Annick Lépine
Responsable des stages
a.lepine@umontreal.ca

Marie-Ève Delfosse
Technicienne responsable du placement
marie-eve-delfosse@umontreal.ca

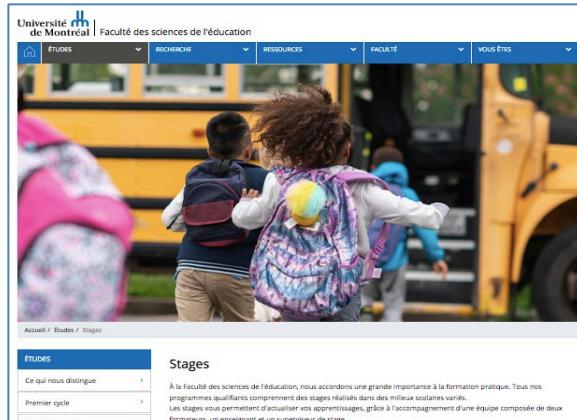
Guide mis à jour par
Annick Lépine

en collaboration avec l'équipe
du stage EDU6402

Ce guide définit l'orientation générale de cette Formation pratique, en précise le déroulement et propose des instruments. Il vise à favoriser le partage des informations entre les étudiants, les enseignants associés et les superviseurs.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ



The screenshot shows the homepage of the Faculty of Education's stage resources website. The header includes the University of Montreal logo and the text "Faculté des sciences de l'éducation". The main navigation menu has categories like "ÉTUDES", "RECHERCHE", "RESSOURCES", "FACULTÉ", and "VOUS ÊTES". Below the menu, there is a large image of two students with backpacks getting on a yellow school bus. The page also features a sidebar with links for "ÉTUDES" (Ce qui nous distingue, Premier cycle, Cycle supérieur), "Stages" (with a brief description), and "Accueil / Études / Stages".

La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

↗ <https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS



The screenshot shows the "Formation des enseignants associés" section of the StudiUM FC website. The header says "Formation des enseignants associés" and includes "Accueil / Mes cours / Enseignants associés". Below this, a heading "Bienvenue sur la page StudiUM des enseignants associés" is followed by a photo of Ariane Provencher and a welcome message: "Nous sommes très heureux d'inaugurer cette nouvelle plateforme sur laquelle vous trouverez des ressources pertinentes pour vous soutenir dans l'accompagnement des stagiaires en enseignement. Si vous désirez en savoir plus et échanger avec d'autres enseignants dans le cadre des activités de soutien à l'accompagnement de stagiaires, nous vous invitons à vous inscrire à la formation en communiquant avec le responsable des stages de votre établissement." A signature at the bottom reads "Bonne navigation, et au plaisir d'échanger avec vous! Ariane Provencher, responsable de la formation des enseignants associés".

La page StudiUM FC est destinée aux enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignants associés offerte à l'université de Montréal.

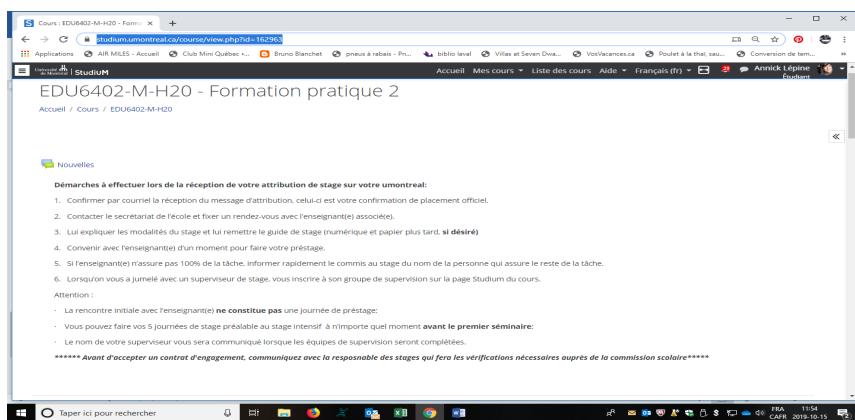
↗ <https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte StudiUM en consultant le procédurier.

https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURS

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au stage. ↗ <https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=162963>



The screenshot shows a computer screen displaying the StudiUM platform. The window title is "Cours : EDU6402-M-H20 - Formation pratique 2". The URL in the address bar is "studium.umontreal.ca/course/view.php?id=162963". The page content is titled "EDU6402-M-H20 - Formation pratique 2". It contains a section titled "Démarches à effectuer lors de la réception de votre attribution de stage sur votre umontreal:". Step 1: "Confirmer par courriel la réception du message d'attribution, celui-ci est votre confirmation de placement officiel." Step 2: "Contacter le secrétariat de l'école et fixer un rendez-vous avec l'enseignant(e) associé(e)." Step 3: "Lui expliquer les modalités du stage et lui remettre le guide de stage (numérique et papier plus tard, si désiré)." Step 4: "Convenir avec l'enseignant(e) d'un moment pour faire votre présence." Step 5: "Si l'enseignant(e) n'assure pas 100% de la tâche, informer rapidement le commis du stage du nom de la personne qui assure le reste de la tâche." Step 6: "Lorsqu'on vous a jumelé avec un superviseur de stage, vous inscrire à son groupe de supervision sur la page StudiUM du cours." Attention: - La rencontre initiale avec l'enseignant(e) ne constitue pas une journée de prestations. - Vous pouvez faire vos 5 journées de stage préalable au stage intensif à n'importe quel moment avant le premier séminaire. - Le nom de votre superviseur vous sera communiqué lorsque les équipes de supervision seront complétées. ***** Avant d'accepter un contrat d'engagement, communiquez avec le responsable des stages qui fera les vérifications nécessaires auprès de la commission scolaire*****

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE.....	5
PRÉSENTATION DU STAGE	6
FORMULE DU STAGE	7
CALENDRIER DU STAGE.....	9
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES.....	10
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL.....	12
LES VISITES DE SUPERVISION	14
TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	15

ANNEXES

MODALITÉS POUR L'ACCUEIL ET LES PREMIERS JOURS DE STAGE	17
ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE.....	19
GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE OU PAR CYCLE	21
POUR LA PLANIFICATION D'UNE ACTIVITÉ	23
APPRÉCIATION DES ÉLÈVES.....	25
APPRÉCIATION MI-STAGE	26
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE EN STAGE.....	27

CONTEXTE

Ce dernier stage fait partie du programme de maîtrise en enseignement secondaire qui s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat ayant acquis un minimum de 45 crédits dans la discipline visée, et qui peuvent ou non avoir un lien d'emploi avec un centre de services scolaires ou une institution privée d'enseignement. Au terme de leur formation, ces étudiants pourront obtenir une maîtrise en éducation, enseignement au secondaire, ainsi qu'un brevet d'enseignement.

COURS SUIVIS À LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Au fil de leur formation, les étudiants reçoivent une formation théorique en alternance avec la formation pratique dans le milieu scolaire. Certains de ces cours sont reliés à la formation pratique et peuvent y être directement réinvestis. Les apprentissages théoriques peuvent alors être mobilisés et confrontés aux réalités du travail quotidien.

Les cours ci-dessous doivent tous avoir été réussis par l'étudiant désireux de faire le stage EDU 6402 (pas nécessairement dans cet ordre et dans ce nombre de trimestres), en plus du test en français en oral et écrit (le TECFÉE), de même que les cours d'appoint qui auraient pu être prescrits à ce sujet (DID1009 et/ou DID1010):

Exemple de cheminement court sur 8 trimestres (admis 2018)

	1re année	CR.	2e année	CR.	3e année	CR.
AUT.	ETA6901-L'enseignant, le système éduc. québécois	3	PPA6265-Sciences cognitives et psychopédagogie	3	PPA6400 Différenciation péd.et EHDA	3
	Cours disciplinaire	3	EDU6401 Formation pratique 1	6	ETA6065-Évaluation et compétences	3
					Cours de didactique	3
		6		9		9
HIVER	EDU6011-Intégration des apprentissages au sec	1			EDU6402 Formation pratique 2	6
	PPA6245-Modèles d'enseignement	3	Cours de didactique	3	EDU6505 Analyse de sa pratique enseignante	2
	Cours didactique	3	(1 ou 2)Cours disciplinaire	3 ou 6		
		7		6 ou 9		8
ÉTÉ	PPA6201-Gestion de classe et résolution de problèmes	3	ETA6160 École et société	3		
	Cours de didactique	3	EDU6500 Analyse des pratiques Enseignantes	3		
		6		6		
		19 ou 22 crédits		21 ou 24		17
					TOTAL	60

PRÉSENTATION DU STAGE

EDU6402, descripteur officiel : En lien avec la pratique, analyse des conditions favorisant l'enseignement et l'apprentissage de sa discipline au secondaire. Analyse de situations permettant de développer les compétences professionnelles liées à la didactique de sa discipline.

Lors de sa première année dans le programme, un séjour d'observation dans le milieu scolaire ou encore une expérience d'enseignement dans les écoles en situation d'emploi a amené l'étudiant à se constituer un réservoir de ressources nécessaires à la construction des compétences professionnelles. Lors de la deuxième année, il en a aussi été de même pour tous les étudiants à l'occasion du stage EDU6401. Celui-ci visait à développer certaines compétences, telles que définies dans le *Référentiel des compétences professionnelles-Profession enseignante*. (Gouvernement du Québec, 2020). Une attention particulière avait été aussi portée à la gestion du groupe-classe (compétence 6). Rappelons que :

Une compétence n'est ni un savoir, ni un savoir-faire, ni une attitude, mais elle se manifeste quand une personne utilise ses ressources pour agir.

Cette dernière formation pratique représente, pour l'étudiant, une deuxième activité intensive d'enseignement supervisé. L'étudiant est donc placé en situations professionnelles dans lesquelles il pourra mobiliser ses ressources pour **agir avec une certaine aisance** puisque sa réussite s'accompagne de l'octroi du brevet d'enseignement. Cette reconnaissance exige que les stagiaires et tous les intervenants qui agissent auprès d'eux différencient les interventions en fonction des besoins individuels de formation et s'assurent que les compétences professionnelles prescrites par le ministère de l'Éducation (2020) soient suffisamment développées pour permettre l'insertion **professionnelle de manière autonome** dans les milieux scolaires immédiatement après le stage.

Lors de ce stage, les étudiants vont devoir utiliser doit viser la construction et la manifestation de tous les différents savoirs liés aux 13 compétences par l'étudiant¹. Ils vont planifier et piloter des situations d'enseignement et d'apprentissage, ils mettront en pratique leur connaissance et leur habileté à gérer des élèves du secondaire. Tout au long du stage, les étudiants vont continuer à prendre en considération les besoins des élèves tant au niveau de l'adaptation des apprentissages qu'au niveau de la planification et de l'évaluation.

Malgré les nombreuses activités prises en charge par les stagiaires, le rôle des enseignants associés est primordial. D'abord modèles, plus présents dans les deux premiers stages, ils passent au rôle d'accompagnateurs dans le but de soutenir le développement de l'identité professionnelle de leurs stagiaires. Ces derniers doivent, de leur côté, faire preuve d'autonomie, de créativité, d'ouverture et de professionnalisme dans tout ce qu'ils entreprennent afin de terminer ce stage avec une image claire de ce qu'ils sont et de ce qu'ils auront à peaufiner à la suite du stage. Nous souhaitons à chacun de vivre une expérience des plus enrichissantes.

¹ Les différents éléments retenus se situent en lien direct avec le référentiel des compétences professionnelles (MEQ, 2020) dont on retrouvera un tableau-résumé plus loin.

FORMULE DU STAGE

Élément	Spécificités
STAGE 50 jours dont 5 jours à réaliser avant le premier séminaire (pour les étudiants sans lien d'emploi) SÉMINAIRES :5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant de débuter les 5 jours de stage de l'automne, le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il vérifie si ses attentes sont conciliaires avec celles de l'enseignant associé. <p>Par exemple, ces journées pourraient servir à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à une des journées pédagogiques de l'automne; - animer une activité de présentation; - prendre connaissance de la première communication aux parents et en discuter; - participer à certaines rencontres de parents lors de la remise du 1^{er} bulletin(n'est pas comptabilisée dans les journées de stage, mais est obligatoire); - lire les plans d'intervention et participer à une rencontre, s'il y a lieu; - participer à une réunion d'équipe-cycle et d'équipe-école; - créer un lien significatif avec les élèves.
Volet intégration et prise en charge progressive*	<p>Observation active</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ fonctionnement des groupes ▪ comportement d'élèves ▪ approches pédagogiques ▪ modèles de gestion de classe <p>Assistanat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration à différentes tâches de l'enseignant : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres avec les parents d'élèves. <p>Prise en charge progressive*pour les étudiants qui ne sont pas en lien d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation quotidienne d'une ou plusieurs activités planifiées rigoureusement durant les 5 premières journées du stage intensif.
Volet intervention et prise en charge complète	<p>Prise en charge autonome*</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 100% de la tâche de l'enseignant à partir de la deuxième semaine du stage intensif dans sa discipline à partir d'un cahier de planification bien élaboré (outils sur StudiUM). <p><i>* L'autonomie doit être comprise ici comme la capacité de prendre des initiatives, de définir les actions à entreprendre, de prendre des décisions, d'assumer les conséquences des actions entreprises et de démontrer une maturité en cherchant l'aide nécessaire pour progresser. En résumé : une relative maîtrise de sa profession, une capacité de préciser ses besoins et un désir de se développer. Dans ce contexte, l'enseignant laisse le stagiaire enseigner seul, mais il demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Il revient régulièrement en classe pour observer le stagiaire et des moments quotidiens d'échanges sont prévus (voir la section accompagnement professionnel).</i></p> <p>L'évaluation des élèves se fait en concertation avec l'enseignant associé.</p>

Visites de supervision : 3

Déroulement des visites

Les exigences relatives aux disciplines enseignées seront déterminées par le superviseur.

Première visite (*dans les deux premières semaines de stage*)

Deuxième visite (*à la mi-stage*)

Troisième visite (*vers la fin du stage*)

Chacune des visites comprend :

- **Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par le stagiaire.**
- Rencontre de rétroaction **idéalement en triade** avec l'enseignant associé; échanges sur le déroulement du stage et ajustement des plans d'action.

Évaluation du stagiaire tenant compte du contexte et de la prise en charge effectuée

L'enseignant prépare ensuite la grille d'appreciation qui sera **remise envoyée à l'étudiant et au superviseur via courriel (en PDF), lors de la dernière journée du stage.**

Le stage se déroule en présence, à moins d'avis contraire. Le cas échéant, des précisions relatives à l'enseignement à distance seront disponibles sur la page StudiUM du stage et par votre superviseur.e de stage.

**EDU 6402 - Maîtrise en éducation
Enseignement au secondaire
H2023**

JANVIER							FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
													4
1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28				
29	30	31											

MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4						1
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
							30						

Semaine d'activités libres : À la fin février ou au début mars selon le milieu de stage Congé de Pâques : 7 au 10 avril	EDU 6402 6 cr. 5 jours de stage avant le 1 ^{er} séminaire et 45 jours de stage du 1 ^{er} février au 13 avril 5 séminaires : 24 janvier de 17h30 à 20h 13 février de 17h30 à 20h 15 mars de 18 h à 20 h 27 mars de 18 h à 20 h 18 avril de 18 h à 20 h Dépôt du bilan réflexif : au plus tard le 21 avril
---	---

RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. Vis-à-vis de l'école

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; **ils doivent respecter l'horaire de l'école.** En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage ([Loi 14](#))^[1].
 - 1.3.1. Toute absence, même justifiée, peut avoir pour effet de compromettre l'acquisition des connaissances requises pour l'atteinte des objectifs du stage.
 - 1.3.2. Toute demande d'absence devra être accompagnée d'une justification écrite envoyée au superviseur et à la responsable des stages dans les meilleurs délais.
 - 1.3.3. Selon les circonstances, et après évaluation des éléments propres à chaque situation, le prolongement du stage pourrait être requis afin de permettre au stagiaire de respecter les exigences du stage. Par ailleurs, le report du stage pourrait être requis si le prolongement n'est pas indiqué, ou impossible.
 - 1.3.4. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
- 1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. **À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.**
- 1.5. Étant donné que l'entente provinciale signée par les Centres de services scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), **la suppléance est interdite durant le stage.** Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son centre de services scolaires ou de son établissement.
- 1.6. Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsiderer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide [Agir de façon éthique et responsable en stage, en fin de guide](#)).

2. Vis-à-vis de l'université

- 2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors des intentions et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2. **La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est obligatoire.**
 - 2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.

^[1] Gouvernement du Québec (2022). Projet de loi no 14 (2022, chapitre 2). Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail. Québec : Assemblée nationale du Québec.

2.3. Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.

2.4. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés **dans un français correct et aux dates fixées**.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Ce stage vise l'autonomie de la pratique professionnelle, c'est-à-dire la capacité pour le stagiaire de prendre en charge les tâches de l'enseignant tout en assumant la responsabilité de sa formation. Le stagiaire est donc le premier responsable de sa formation.

L'enseignant associé et le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La co-formation souhaitée entre enseignant et superviseur prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers, de travail sur l'évaluation.

Rôle de l'enseignant associé

- **Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage;**
- établir un premier contact avec le superviseur dès l'automne;
- participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage (**cette rencontre est essentielle et permet d'établir un premier contact afin d'harmoniser les attentes de chacun dans l'intérêt de la formation du stagiaire**);
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - **Superviser** sa planification quotidienne et à long terme (sommaire et détaillée) : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - **Commenter** ou annoter les canevas de planification que le stagiaire lui présente **48h avant le pilotage** des activités.
- **Observer, au moins trois heures par semaine**, et donner des **rétroactions de façon régulière**, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire, à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Documents à remettre par l'enseignant associé

Documents à remettre	Spécificités	Échéance
Entente de stage	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire avant le 2^e séminaire
Grille mi-stage (ou grille de suivi hebdomadaire)	Remplir la grille qui sera fournie par le stagiaire.	Remettre au SUP et à l'étudiant (via courriel), échéance à déterminer par le SUP
Grille d'appréciation finale	Remplir la grille d'appréciation qui sera fournie par le stagiaire, lui remettre à la fin du stage et en transmettre une copie au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par l'adresse courriel institutionnelle.

Rôle du superviseur

- **Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.**
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.
- **En 4^e année**, participer à l'évaluation du stagiaire par le biais de la grille d'appréciation de la direction qui sera remis par le stagiaire.

LES VISITES DE SUPERVISION

Les visites de supervision visent à **développer une pratique réflexive chez le stagiaire** et à l'amener, de plus en plus, à identifier et à expliciter les liens entre ses interventions d'enseignement et l'apprentissage de la matière par les élèves. Ces visites représentent une bonne occasion de cibler des groupes comportant certains défis afin d'explorer des stratégies d'intervention avec l'enseignant associé et le superviseur.

Avant chaque séance de supervision :

Au moins 48 heures à l'avance, le stagiaire remet à son enseignant associé et à son superviseur, la planification détaillée de l'activité qui fera l'objet de l'observation.

Lors de la première visite, dans les semaines 2 et 3, le superviseur :

- échange avec l'enseignant associé et le stagiaire sur le déroulement et les conditions du stage jusqu'à maintenant;
- réalise une observation du stagiaire en classe (**période complète**);
- discute avec le stagiaire au sujet des effets de son enseignement effectué sur les apprentissages des élèves, si possible en présence de l'enseignant associé.
- identifie, avec l'enseignant associé et le stagiaire, les forces à exploiter pour la suite du stage;
- échange avec le stagiaire et lui donne des rétroactions sur l'ensemble de sa prestation
- effectue, avec l'enseignant et le stagiaire, une évaluation formative permettant de faire un bilan des acquis, des points à travailler et des aspects à privilégier d'ici la fin du stage (plans d'action).

Lors de la deuxième visite, dans les semaines 5 et 6, le superviseur :

- s'informe des points plus particuliers sur lesquels devrait porter l'observation;
- réalise une observation du stagiaire en classe (ou sur vidéo) (**période complète, captée et transmise 48 heures à l'avance**);
- échange avec le stagiaire et lui donne des rétroactions sur l'ensemble de sa prestation et notamment sur les aspects qui avaient été ciblés et sur les répercussions probables de l'enseignement effectué sur les apprentissages réalisés par les élèves, cela, si possible, en présence de l'enseignant associé;
- effectue, avec l'enseignant et le stagiaire, une évaluation formative permettant de faire un bilan précis des acquis, des points à travailler et des aspects à privilégier d'ici la fin du stage.

Lors de la troisième visite, dans les semaines 8 et 9, le superviseur :

- s'informe des points plus particuliers sur lesquels devrait porter l'observation;
- réalise une observation du stagiaire en classe (**période complète, captée et transmise 48 heures à l'avance**);
- échange avec le stagiaire et lui donne des rétroactions sur l'ensemble de sa prestation en lien avec l'apprentissage des élèves et notamment sur les aspects qui avaient été ciblés, si possible, en présence de l'enseignant associé;
- échange avec l'enseignant associé sur l'appréciation à faire; le stagiaire, outillé de sa propre auto-évaluation, participe à au moins une partie de la rencontre.

LE SUPERVISEUR DEMANDE UNE RÉFLEXION POST-VISITE DE SUPERVISION (sera spécifié par le superviseur)

Après la ou les visite.s de supervision, le stagiaire fait parvenir une réflexion à son enseignant associé et superviseur (48h après la visite) où il résume le contenu des échanges faits en triade. Il décrit ses forces et ses défis en rapport à la leçon observée et aux différentes compétences professionnelles.

TREIZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Dans le document [Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante](#), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Gouvernement du Québec, 2020) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs enseignants. Ces compétences professionnelles ont été actualisées pour correspondre aux défis éducatifs et sociaux auxquels sont confrontés les enseignants d'aujourd'hui. Dans le cadre des stages, les enseignants associés et les superviseurs apportent le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2020) ainsi qu'au **guide d'évaluation** qui sera fourni par l'étudiant et disponible sur le site des stages (<https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/>).

Bien que toutes les compétences doivent se développer dans le cadre de la formation pratique, les attentes universitaires mettent l'accent sur un certain nombre de compétences qui varie en fonction des exigences spécifiques de chacun des stages (**compétences discriminantes**). Ces compétences font l'objet d'une **attention particulière** pour leur développement de la part du stagiaire et d'un **accompagnement explicite** de la part des formateurs, superviseur et enseignant associé. De plus, elles sont évaluées de manière **formative et sommative**. Les autres compétences, qui sont non discriminantes, font aussi l'objet d'un accompagnement et d'une évaluation formative. Il est attendu que le stagiaire s'y initie et les explore dans le cadre de son stage.

Pour ce dernier stage, les 13 compétences sont discriminantes. Chacune des compétences est accompagnée de dimensions (cf. Guide d'évaluation) auxquelles se réfèrent les co-formateurs (superviseur et enseignant associé) pour se prononcer sur le niveau d'atteinte des compétences par le stagiaire. Le tableau ci-dessous présente une synthèse de ces 13 compétences.

Tableau 1: Synthèse des 13 compétences professionnelles du personnel enseignant

DEUX COMPÉTENCES FONDATRICES	
Compétence 1	Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture
Compétence 2	Maîtriser la langue d'enseignement
CHAMP 1: six compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves	
Compétence 3	Planifier les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 4	Mettre en œuvre les situations d'enseignement et d'apprentissage
Compétence 5	Évaluer les apprentissages
Compétence 6	Gérer le fonctionnement du groupe-classe
Compétence 7	Tenir compte de l'hétérogénéité des élèves
Compétence 8	Soutenir le plaisir d'apprendre
CHAMP 2: deux compétences à la base du professionnalisme collaboratif	
Compétence 9	S'impliquer activement au sein de l'équipe-école
Compétence 10	Collaborer avec la famille et les partenaires de la communauté
À CHAMP 3: une compétence inhérente au professionnalisme enseignant	
Compétence 11	S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession
DEUX COMPÉTENCES TRANSVERSALES	
Compétence 12	Mobiliser le numérique
Compétence 13	Agir en accord avec les principes éthiques de la profession

Le tableau suivant permet de visualiser le développement attendu des compétences à travers les trois stages :

Compétences	EDU6011 (5 jours)	EDU6401 (45 jours)	EDU6402 (50 jours)
FONDEMENTS			
1-savoirs, culture	1	1	1
2-Langue	2	2	2
CHAMP 1 Compétences spécialisées au cœur du travail fait avec et pour les élèves			
3-Planification	3	3	3
4-Pilotage	4	4	4
5-évaluation	5	5	5
6-gestion	6	6	6
7- Adaptation aux élèves en difficulté	7	7	7
8- Soutenir le plaisir d'apprendre	8	8	8
CHAMP 2 Compétences à la base du professionnalisme collaboratif			
9-Coopération avec les partenaires	9	9	9
10- concertation avec l'équipe pédagogique	10	10	10
CHAMP 3 Compétences inhérentes au professionnalisme enseignant			
11- Développement professionnel	11	11	11
Compétences transversales			
12- Mobiliser le numérique	12	12	12
13- Agir responsable, éthique	13	13	13



- = compétences discriminantes
- = compétences non-discriminantes



MODALITÉS POUR L'ACCUEIL ET LES PREMIERS JOURS DE STAGE

Note : Les éléments ci-dessous font surtout allusion au stage qui se déroulent sans lien d'emploi.

Les **demi-journées d'accueil** sont essentielles à la préparation du stage. Elles devraient avoir lieu le plus tôt possible dès la confirmation du placement dont au moins une demi-journée avant le premier séminaire. Lors de ces journées, le stagiaire prend connaissance du milieu en recueillant des informations et en observant l'enseignant associé et les élèves. Le stagiaire est alors mieux outillé à intervenir auprès des élèves.

Le stagiaire

- se présente à l'enseignant associé et au groupe classe;
- visite l'école, s'approprie les lieux, rencontre le personnel;
- remet à l'enseignant associé une ébauche de sa lettre de présentation aux parents (à remettre au plus tard à la fin de la première semaine du stage) ;
- s'informe de la politique de l'école concernant la communication avec les parents;
- confirme avec l'enseignant associé la politique du centre de service scolaire au regard de la captation vidéo, ainsi que l'adéquation du contenu du formulaire destiné aux parents à cette fin;
- s'informe des règles de fonctionnement, des procédures et des routines de la classe;
- assiste l'enseignant associé dans certaines tâches : accueil des élèves, activités, surveillance, etc.;
- discute avec l'enseignant associé des attentes mutuelles et des exigences universitaires;
- rédige son entente de stage avec l'enseignant associé et la remet au superviseur;
- anime une activité de présentation auprès des élèves;
- observe les élèves et l'enseignant associé en action à divers moments;
- s'informe des thèmes à aborder, des compétences à développer et de la progression des élèves;
- explore le matériel pédagogique et didactique.

L'enseignant associé

- facilite l'intégration du stagiaire dans le milieu (présentation au groupe, espace de travail, etc.);
- précise la politique de communication aux parents de l'école et valide le contenu du formulaire à cet effet;
- clarifie et modélise les règles de fonctionnement, les routines et les procédures;
- précise ses attentes quant au stage à venir et s'informe quant aux attentes du stagiaire;
- partage avec le stagiaire de l'information liée aux caractéristiques et aux besoins des élèves;
- informe le stagiaire des contenus à aborder, du matériel utilisé, des échéanciers, etc.;
- rend explicites ses pratiques de planification, ses choix et ses activités de même que ses évaluations.

Le début du stage

Durant la première semaine de la formation pratique, l'**étudiant** (sans lien d'emploi) se familiarise avec les groupes d'élèves et assume progressivement quelques périodes d'enseignement. À partir de la deuxième semaine, il prend graduellement en charge, de façon autonome, la tâche d'enseignement définie en tenant compte de la discipline

enseignée, du nombre de programmes et de niveaux pour en arriver à 100% de la tâche pendant la troisième semaine. L'autonomie doit être comprise ici comme la capacité de prendre des initiatives, de définir les actions à entreprendre, de prendre des décisions, d'assumer les conséquences des actions entreprises et de démontrer une maturité en cherchant l'aide nécessaire pour progresser. En résumé : une relative maîtrise de sa profession, une capacité de préciser ses besoins et un désir de se développer.

Pour éviter le développement de stratégies dites de « survie », l'enseignant associé est disponible pour l'étudiant et attentif à l'évolution de la situation. Des moments quotidiens d'échanges sont prévus.

L'enseignant associé:

- facilite l'installation de l'étudiant à l'école (espace de travail, clés, horaire, surveillances, etc.);
- lui facilite l'accès aux ressources et au matériel pédagogique;
- l'informe de l'évolution des groupes auxquels il aura à enseigner et des programmes;
- supervise ses planifications : il le questionne ou attire son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe (voir, plus loin, la suggestion d'un instrument de planification);
- supervise ses corrections de travaux, de projets, de devoirs et ses évaluations des apprentissages des élèves;
- observe régulièrement (un cours ou une partie de cours) et donne des rétroactions régulièrement (voir la grille de suivi suggérée pages suivantes);
- prend du temps pour écouter l'étudiant, l'encourager et l'aider à s'intégrer au milieu scolaire;
- propose de nouveaux défis à l'étudiant, lorsqu'il perçoit une certaine aisance dans le déroulement quotidien des activités et le soutient dans l'expérimentation;
- l'invite à participer à des activités hors classe et lui fait assumer des surveillances et d'autres tâches connexes;
- communique avec le superviseur universitaire, si nécessaire, pour faire part d'un problème et élaborer un plan d'action.



ANNEXE 2

ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIE ET LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :

Autres attentes :

ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature du stagiaire

Date

Signature de l'enseignant associé

Date



ANNEXE 3

GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE OU PAR CYCLE

Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Au moins une fois par semaine, plus fréquemment au début, l'enseignant utilisent une grille de suivi hebdomadaire, le modèle à la page suivante ou une grille équivalente de son choix. Son utilisation vise à centrer l'observation et la rétroaction sur un ou quelques aspects d'une situation d'apprentissage, facilitant ainsi le travail d'observation et la prise en compte de la rétroaction par l'étudiant. Cet accompagnement peut se faire en trois étapes.

- 1) Après un échange sur l'expérience de la semaine, identifier un ou deux points qui posent un problème ou que le stagiaire souhaite améliorer. Discuter ce choix. Le guide d'évaluation, qui détaille les comportements indicateurs des apprentissages visés, peut aider à identifier ces points.
- 2) Réaliser une observation systématique sur ces points pendant une activité assumée par le stagiaire. Noter précisément les comportements du stagiaire et ceux des élèves.
- 3) Faire un retour (de 15 à 30 minutes) sur l'observation portant essentiellement sur les points retenus. Le stagiaire analyse sa pratique et l'enseignant lui donne de la rétroaction. Dans la perspective d'une prochaine intervention, le stagiaire envisage diverses solutions et l'enseignant lui fait des suggestions. Stagiaire et enseignant décident ensemble d'un objectif à viser à court terme, ainsi que de moyens à prendre pour améliorer la pratique et d'un moment pour la prochaine observation.

À noter que pour les stagiaires en situation d'emploi, ce suivi hebdomadaire est effectué par le mentor ou en cas d'impossibilité de celui-ci, par la direction-adjointe de l'école.

*À envoyer chaque semaine au superviseur, par courrier électronique

GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE (UNE COPIE WORD DE CE FICHIER VOUS SERA FOURNI PAR VOTRE STAGIAIRE)

Date : _____

Rencontre pré-observation

Objet d'observation⁴ :

Principaux indicateurs retenus (voir la grille d'observation):

Observation (notes prises pendant le déroulement de l'activité)

Rencontre post-observation

Principaux points mentionnés par l'étudiant :

Principaux points mentionnés par l'enseignant, ses suggestions :

Recommandation

Moyens retenus pour l'amélioration de la pratique de l'habileté ciblée :

Signature de l'enseignant:_____

Signature de l'étudiant :_____

⁴ L'objet d'observation est défini avec l'étudiant à partir d'échanges sur ses difficultés, ses préoccupations, des besoins des élèves ou d'indicateurs repérés dans le guide d'évaluation. À présenter au superviseur lors de ses visites à l'école.

POUR LA PLANIFICATION D'UNE ACTIVITÉ

Planification d'une activité proposée à titre d'exemple. Un autre modèle peut être utilisé, dans la mesure où il respecte les rubriques dans l'ensemble.

- 1. Compétences visées pour l'élève.** Liens avec le Programme de formation. Identification claire de l'apprentissage prévu, de ce que l'élève sera capable de (...) à la fin de l'activité. Prévoir un retour sur ces compétences
- 2. Intention(s) de l'enseignant pour cette activité :** Précision de l'intention de l'enseignant pour cette leçon (et des habiletés particulières à exploiter : voix, déplacements, stimuli, etc.). Exemples : faire du renforcement, développer et gérer un travail d'équipe efficace, utiliser correctement tel type de questionnement, corriger en groupe efficacement, utiliser les prénoms des élèves, bien utiliser l'espace, s'occuper efficacement des transitions, etc.
- 3. Mise en situation.** Amorce. Être capable d'utiliser le programme, faire des liens avec les autres disciplines (engager un dialogue avec les collègues), écrire ces rappels, dire comment vous ferez ces rappels (questionnement, tableau, schéma, etc.). Bien calibrer le temps de cette opération.
- 4. Contenu :** Idées principales, leur structure, des exemples se rapportant à ce qui est connu des élèves, des activités faites avec gradation (facile vers plus complexe).
- Démarche :** Description du déroulement de l'activité d'apprentissage, de la séquence chronologique prévue, des modifications possibles (une bonne planification permet de la souplesse), des questions susceptibles d'être posées (en écrire quelques-unes), d'une gestion réaliste du temps. Il est bon d'inclure une activité « tampon », c'est-à-dire que l'on peut allonger ou raccourcir à volonté; préparer une activité supplémentaire pour éviter que les élèves se retrouvent à ne rien faire, ne pas oublier la synthèse ni un plan B. Prévoir également un moment et un questionnement des élèves qui permet l'interaction.
- Régulation et évaluation :** Description des moyens permettant de vérifier la réalisation des apprentissages et la manifestation des compétences visées: questionnement judicieux, retour, synthèse faite par des élèves, exercices, etc.
- Ressources :** Description des ressources nécessaires (carte, volume, calculatrice, projecteur multimédia, etc.) et des raisons qui motivent ce choix.
- Prolongement à donner, anticipation :** Devoir, recherche, étude, lecture, résumé, synthèse, révision, etc. Ce prolongement peut se faire en classe ou à la maison. Ne pas oublier de donner des consignes claires, entre autres, sur l'échéance du travail.
- Éléments de gestion :** Prévoir des éléments de gestion et des consignes au fur et à mesure : organisation de la classe, questionnement, routines, règles spécifiques, attentes.

a) Suivi de groupe :

Gestion de classe (absences, retards, remise des travaux, suivi d'élèves, suivi des bulletins, retour sur la rétroaction précédente, etc.). Élaborer un plan de classe stratégique.

b) Planifier :

Des règles de fonctionnement : lever la main pour obtenir la parole, avoir son matériel, être ponctuel, le déplacement en classe et en dehors de la classe, être respectueux, etc. Également, prévoir comment implanter ces règles, élaborer une stratégie efficace. Penser aux mesures de prévention, de soutien et d'intervention (P.S.I.).

c) Prévoir:

Également des routines pour commencer et terminer le cours, opérer des transitions efficaces : remettre des travaux, réaliser un travail en coopération, poser des questions, etc.

Prévoir la durée approximative pour chacune des étapes du cours.

APPRÉCIATION DES ÉLÈVES

Groupe : _____

Première partie : coche les cases qui correspondent à ton opinion

	Non	Un peu	Oui
1. Je donne le goût d'apprendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Je donne le goût de participer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. J'encourage les élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. J'explique bien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Je vérifie si les élèves comprennent bien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. J'ai un bon contrôle de la classe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Je corrige dans un délai raisonnable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Je suis juste	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. J'écoute l'opinion des élèves	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Deuxième partie :

Ce que tu as apprécié dans mon enseignement :

Ce que je pourrais améliorer :

Troisième partie :

Ce que tu as retenu de mon cours :



APPRÉCIATION MI-STAGE

Stagiaire : _____

À l'aide du Guide d'évaluation (compétences), résumer ici les défis et les forces ainsi que les moyens et les stratégies mentionnés lors de l'évaluation formative.

Forces	Défis
Moyens - stratégies	

Signatures :**Date :** _____**Enseignant associé****Stagiaire**

Cette fiche, disponible sur StudiUM, doit être remise par la stagiaire à l'enseignant associé. Pour être officielle, cette fiche d'appréciation mi-stage doit contenir la *signature originale* ou être envoyée via le courriel institutionnel de l'enseignant associé (ou mentor)



AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE EN STAGE

Agir de façon éthique et responsable

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,² un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsiderer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)³. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (exemples : code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.⁴
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

Médias sociaux et outils électroniques : des traces indélébiles⁵

² Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825
* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

³ Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

⁴ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf> <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

⁵ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁶

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁶

Révisé octobre 2019

⁶ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.